



Association
d'usagers pour la
Défense du
Service
Public
du pays de Luçon

SOMMAIRE :

17 SEPT 2015

§

SOIRÉE-DÉBAT

SERVICE PUBLIC

NOTRE BIEN

COMMUN

6 OCTOBRE

SERVICES PUBLICS

RASSEMBLEMENT

LE 19 SEPTEMBRE

**MENACES SUR
LES URGENCES**



COORDINATION NATIONALE des
Comités de Défense des Hôpitaux et
Maternités de Proximité
Association agréée - Arrêté du 11/06/2013-
N2011RN3190
Site : <http://www.coordination-nationale.org>

Lettre de l'ADSP

POUR LE MAINTIEN DES ARRÊTS EN GARE DE LUÇON

**POUR LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DE LA LIGNE
Quimper - Nantes - La Rochelle - Bordeaux - Toulouse
Seul axe de désenclavement
ferroviaire de Vendée**



prochain RDV vendredi 18 septembre

**Afin de rencontrer les voyageurs des trains qui s'arrêtent à Luçon
en fin de journée, l'heure des rassemblements du vendredi**

est à 17h 30

**Permanence -information-signatures de pétition-
distribution de tract-témoignages...**

Possibilité de signer la pétition en Mairie

Renseignements : 06 45 50 31 44

ou adsp.pays.lucon@voila.fr ou mairie@lucon.fr

Service public :

Notre bien commun

Débat avec
Michel
Jallamion
Président de la
Convergence
nationale des
Services Publics

Le 6 octobre
20 h
Salle des
petites écuries
Les oudairies
La Roche-
sur-Yon

Nous souhaitons, à partir de témoignages sur la réalité vendéenne de certains services publics (Santé, transport et inspection du travail), montrer ce qu'est devenu, aujourd'hui le service public. Cette rencontre débat devrait nous permettre d'une part de définir ensemble notre conception du service public et d'autre part de construire les services publics du XXI^{ème} siècle répondant aux besoins humains et garant des droits de tous.



Organisé par le collectif « convergence des services publics 85 » qui regroupe les organisations ATTAC, Solidaires, Front de Gauche (PCF et Parti de Gauche), l'ADSP et d'autres organisations.

Entrée libre

Citoyens, élus se rassemblent à la Roche sur Yon

pour la défense des services publics

L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions. Cette baisse massive est **sans précédent** et concerne chaque commune ou intercommunalité, chaque habitant, sans exception.

La seule réduction nette, en volume, concerne les collectivités locales pour un montant de 3,67 milliards;

Sur la période 2014-2017, la baisse cumulée de la dotation globale de fonctionnement (DGF) constituera au total une baisse de ressources de 15,8 milliards d'euros pour les communes et intercommunalités, alors qu'elles réalisent plus de 63% des investissements publics.

Nous refusons que les services publics de proximité rendus au quotidien à 66 millions de Français disparaissent ou soient drastiquement réduits ?

Concrètement, qu'est-ce que cela changerait dans une journée ordinaire ?

« Moins d'écoles, de crèches, de cantines et de centres de loisirs pour vos enfants. Moins d'équipements sportifs. Moins d'actions sociales en faveur des personnes en difficultés. Moins d'entretien de la voirie et des espaces verts pour votre cadre de vie. Moins de lieux ou d'actions culturels pour vous distraire. Moins de collecte et de tri d'ordures pour une commune propre et saine. Moins de transport pour les déplacements. Moins de vie associative pour favoriser les projets en commun... » Le danger est donc sans précédent et concerne chaque habitant de chaque commune de France sans exception .

Pour gagner ce combat citoyen et pour que l'Etat revienne sur sa décision, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités appelle les élus et les citoyens à manifester le 19 septembre partout en France. En Vendée l'Association des maires appelle à un rassemblement

Samedi 19 septembre à 11 heures

place Napoléon à La Roche sur Yon

L'ADSP condamne la baisse de dotation des collectivités locales qui va obligatoirement toucher les services publics et la vie quotidienne de chaque citoyen.

A ce titre l'ADSP appelle ses adhérents, celles et ceux qui sont attachés à des services publics de proximité, modernes et accessibles à tous, à participer au rassemblement initié par l'Association des maires de Vendée.

Départ collectif : Rendez vous samedi 19 sept 10 h place Leclerc à Luçon

Appel national des journées de Guéret 13 juin 2015 (Extrait)

Nous appelons au renforcement des collectifs et comités existants et à la création de nouveaux collectifs de la Convergence sur l'ensemble du territoire pour engager cette bataille dans la durée

Nous appelons à l'organisation d'assises locales dans l'objectif d'adopter, en 2016, un manifeste, outil de mobilisation pour les services publics.

Nous nous inscrivons dans toutes les mobilisations, territoriales et professionnelles, pour les services publics et la protection sociale, en France, en Europe et dans le monde, en 2015.

LOURDES MENACES SUR LES URGENCES

Déclaration de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité (extraits)

L'histoire se répète, avec les **mêmes méthodes, le même cynisme et le même mépris** des usagers et des professionnels de santé. Comme pour les maternités ou les services de chirurgies, **elle commence par un rapport ou une étude émanant d'une personne ou d'un groupe de personnes soit disant qualifiées, jeté en pâture aux hospitaliers, aux élus locaux et à la population**. le critère servant d'argument et de prétexte est le même : le niveau d'activité pris en compte à un moment donné est inférieur à un **seuil fixé arbitrairement** de façon à atteindre les cibles que le ministère a préalablement définies : 300 accouchements par an pour les maternités, 1000 actes par an et par praticien en chirurgie, et **aujourd'hui 10 000 passages par an pour un service d'accueil des urgences**.

Par cette opération de communication, il faut faire entrer dans l'inconscient collectif l'idée que ces structures présentent une tare majeure qui n'a d'autre issue que leur fermeture. Malgré les démentis ministériels qui suivent systématiquement la présentation de ces rapports, le doute s'instaure.

Le maintien des services qui y sont mentionnés apparaît comme incertain. Face à la perspective d'une fermeture plus ou moins proche, les praticiens s'en détournent. **Faute d'un effectif médical suffisant et stable, les conditions de fonctionnement se dégradent**, provoquant en retour une fuite accrue de patients, une baisse de l'activité, une diminution des recettes qui en résultent via la T2A, des déséquilibres financiers et une perte d'attractivité qui fragilisent tout l'hôpital.

L'arbitraire est le même. Les soignants, les élus et les usagers sont systématiquement exclus. **En application des dispositions de la loi « Bachelot » auxquelles le projet de loi Santé « Touraine » n'apporte aucune modification, ils sont consultés pour émettre un avis que personne n'est tenu de prendre en compte**. La méthode est la même. Elle consiste, à proposer une alternative, en remplacement du service fermé : un centre périnatal de proximité à la place d'une maternité, de la chirurgie ambulatoire à la place de la chirurgie de plein exercice, l'accueil de soins non programmés pour les urgences. **Ces services de substitution ne fournissent pas les mêmes prestations que ceux qu'ils sont censés remplacer d'où, à nouveau, un recul des praticiens, des fuites de patients, des baisses d'activité et de recettes, des atteintes à l'image et à l'attractivité de l'hôpital qui aboutissent parfois à leur fermeture**.

Il s'agit, une fois de plus, d'une entreprise délibérée de laminage du service public hospitalier initiée par le ministère de la Santé, qui accentuera la désertification médicale et les inégalités d'accès aux soins. Le remplacement d'un service d'accueil des urgences par un service d'accueil des soins non programmés fait disparaître l'obligation de disposer d'urgentistes et la contrainte d'une ouverture 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an. **Pour les populations concernées, il aboutit inexorablement à des temps d'accès plus longs pour les soins appropriés à leur état, à des frais de déplacement accrus, à des pertes de chances induisant une augmentation du nombre de séquelles et de morts évitables et à une mise en danger de la vie d'autrui**.

La Coordination Nationale dénonce les orientations et les méthodes de cette politique de santé, maintient son exigence d'un service public de santé doté des moyens techniques, financiers et humains lui permettant d'assurer un accès aux soins pour tous sur tout le territoire et appelle à la résistance face à ces menaces scandaleuses et iniques. **La santé humaniste et solidaire pour laquelle nous militons ne peut se réduire à des questions de flux ou de pénurie de professionnels**.

Le 6 septembre 2015